

Le Saint-Jérôme

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Une nouvelle ville pour mieux vous servir

FÉVRIER 2003
VOLUME 2 • NUMÉRO 1



Un budget de 66,4 M\$ en 2003

Pour souligner la sortie de son premier numéro de 2003, *Le Saint-Jérôme* dévoile le budget et les grandes orientations de l'exercice de planification stratégique qui déterminera le développement durant les prochaines années.

Coup d'œil sur nos services

Nous vous proposons cette fois une réflexion sur le rôle des policiers dans notre capitale régionale.

Première convention signée

Nos pompiers et la Ville se sont entendus.

Le Carnaval multiethnique de Saint-Jérôme

Les 22 et 23 février



« J'sais pas si j'vas déménager », dit la chanson...

La crise du logement généralisée aura-t-elle raison de la bougeotte annuelle des Québécois et des Jérômiens ?

Toponymie

N'oubliez pas de faire vos changements d'adresse.



Centre-ville
PRIX D'EXCELLENCE
ING
VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Prix d'excellence ING 2002

Saint-Jérôme affiche son prix sur l'autoroute.

VILLE DE
SAINT-JÉRÔME



Message du maire

Le premier budget de notre administration

Je suis heureux de m'adresser à vous pour la première fois cette année dans les pages de notre bulletin municipal. Ce lien de communication s'avère particulièrement utile lorsque des dossiers spéciaux sollicitent votre attention, comme le budget de l'année 2003, dont vous trouverez un rapport sommaire à la page ci-contre.

L'exercice budgétaire précédent avait été réalisé par un comité de transition, la ville étant alors en voie de regroupement. Le budget 2003 est donc le premier de notre administration. Cette autonomie ne signifie pas pour autant que nous ayons eu les coudées franches. Les charges additionnelles que le gouvernement du Québec nous impose, les travaux d'infrastructures que nous devons réaliser sans tarder et l'endettement de l'ex-ville de Bellefeuille notamment ont réduit notre marge de manœuvre.

Néanmoins, c'est un très bon budget. Il se caractérise principalement par le gel des taxes foncières résidentielles dans les secteurs Saint-Antoine et Saint-Jérôme et par des ajustements dans les deux autres secteurs. En vertu du principe d'équité si important à mes yeux, nous avons conçu ce budget pour assurer la mise à niveau des services dans l'ensemble de la ville tout en tenant compte de la capacité de payer des contribuables. Et comme nous nous étions engagés à le faire, nous avons accordé la priorité au transport, aux infrastructures, à la sécurité publique et aux loisirs.

En dernière analyse, il ressort de ce budget de 66,4 M\$ que le regroupement municipal nous a donné en un temps record les moyens de procéder à des investissements, de réaliser des travaux essentiels et d'offrir des services de qualité supérieure sans endettement indu. Nous avons toutes les raisons d'en être fiers. ■

Le maire
Marc Gascon

Qui sont vos représentants au Conseil ?

Vous avez pu lire dans deux numéros précédents de brefs portraits de conseillers municipaux présentés par ordre de district. Voici les conseillers des districts 5 et 6, MM. Marcel Lachance et Guy Lalande. ■

Marcel Lachance, district n° 5



M. Lachance travaille chez Cascades (division Rolland) depuis 31 ans. Il a reçu son premier mandat de conseiller municipal en 1993. Au cours de l'année 1996, il a présidé à l'élaboration de la politique culturelle de Saint-Jérôme.

Il est maintenant président de la Commission des affaires culturelles. Il considère qu'avec l'avènement de l'amphithéâtre Rolland, de l'OPNM, du développement des activités de la bibliothèque et du Centre d'exposition du Vieux-Palais, la vie culturelle a connu à Saint-Jérôme une évolution remarquable dont il se dit très fier. ■

Guy Lalande, district n° 6



Fort de l'expérience acquise à l'Office des autoroutes du Québec et au ministère des Transports du Québec, M. Lalande s'est intéressé tout particulièrement aux questions d'urbanisme et d'environnement. Depuis son premier mandat, reçu de la population en novembre 1989, ce doyen de notre conseil municipal, aujourd'hui président de la Commission d'urbanisme, s'est impliqué dans de nombreux dossiers tels la collecte sélective des déchets domestiques, le concours Maisons fleuries, la restauration des parcs et la plantation d'arbres le long des boulevards. ■

Yves Legris

District n° 1
Membre du Comité exécutif

Robert Rioux

District n° 2
Président de la Commission des sports et loisirs

André Tousignant

District n° 3
Président de la Commission des travaux publics

Louise Bouchard

District n° 4
Présidente de la Commission des affaires communautaires

Sylvain Gagné

District n° 7
Président de la Commission de la sécurité publique

Manon Labrèche

District n° 8
Présidente de la Commission des transports

Robert Carrière

District n° 9

Michèle Céclier

District n° 10

Richard Forest

District n° 11

Martin Camirand

District n° 12
Membre du Comité exécutif

Pauline Cyr

District n° 13

François Boyer

District n° 14

Le Saint-Jérôme

est le bulletin d'information de la Ville de Saint-Jérôme. Il est distribué à toutes les adresses de la ville.

Vol. 2 - n° 1

Service des communications :
Linda Brisson
Jean-Paul Lalonde
Louis Parent
Diane Primeau

Photos : Photo CDM
et Ville de Saint-Jérôme

Conception graphique et montage :
Groupe CJB inc.

Impression : Litho Mille-Îles Itée
sur papier Rolland

Téléphone : 436-1511

Site Internet : www.ville.saint-jerome.qc.ca

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2003

Budget 2003

Les faits saillants

Un budget de 66,4 M\$, en hausse de 3,1 % sur les activités courantes estimées pour l'année en cours.

- Embauche de 4 pompiers permanents supplémentaires en 2003 pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité-incendie (Loi 112).
- Embauche de personnel additionnel au Service de police pour donner suite aux exigences du niveau de service requis en vertu du plan d'organisation policière du Québec.
- Augmentation du budget de plus de 600 000 \$ pour des services additionnels de transport en commun.
- Somme récurrente de 216 000 \$ pour le fonds de développement du logement social, en vertu du décret du gouvernement du Québec, en plus du soutien à l'Office municipal d'habitation (OMH).

Taxes foncières de la catégorie résidentielle

- Gel pour le secteur Saint-Antoine (1,41 \$ par 100 \$ d'évaluation).
- Gel pour le secteur Saint-Jérôme (1,56 \$ par 100 \$ d'évaluation).
- Gel du taux de base pour le secteur Bellefeuille, mais augmentation de 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le financement des dettes déjà engagées avant le 31 décembre 2001. Le taux combiné est porté à 1,20 \$ par 100 \$ d'évaluation pour les résidences desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Majoration de 0,03 \$ pour le secteur Lafontaine (1,23 \$ par 100 \$ d'évaluation), selon les dispositions prévues au décret de création de la nouvelle ville.

Eau et ordures ménagères

- Taxe d'eau potable majorée de 5 \$ (80 \$ par unité de logement)
- Taxe pour l'assainissement des eaux maintenue à 35 \$
- Taxe sur l'enlèvement des ordures majorée de 10 \$ (95 \$ par unité de logement ou place d'affaires)

Ces taux sont basés sur les coûts réels.

Augmentation totale par secteur du compte de taxes pour une maison évaluée à 100 000 \$

Bellefeuille (immeuble desservi)	65 \$
Lafontaine	45 \$
Saint-Antoine	15 \$
Saint-Jérôme	15 \$

Programme triennal d'immobilisations

En plus du budget, le conseil municipal a adopté à la fin de décembre son programme d'immobilisations pour les trois prochaines années. Ce programme donne une idée des acquisitions en biens et des travaux que la Ville a l'intention de réaliser au cours de cette période.

Les investissements totalisent 83,2 M\$. Plus particulièrement en 2003, on prévoit consacrer une somme de 34,6 M\$ répartie entre les infrastructures, les bâtiments et l'achat de véhicules, de machinerie et d'outillage.

Plus de la moitié du budget d'immobilisations sera investie dans la réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, dans des travaux de voirie à différents endroits sur le territoire et dans l'amélioration des parcs. La construction d'une gare intermodale au Sud de la rue Latour est inscrite au programme. Le financement des immobilisations sera assuré par les règlements d'emprunt, par la participation de promoteurs privés et par des subventions gouvernementales.

Prévisions budgétaires

Activités financières • Exercice se terminant

	le 31 décembre 2002 Résultat estimatif	le 31 décembre 2003 Budget
	\$	\$
Revenus		
Taxes	44 058 300	45 803 800
Paiements tenant lieu de taxes	3 941 100	4 033 100
Autres revenus de sources locales	9 753 400	8 429 400
Transferts	8 932 100	8 154 400
	66 684 900	66 420 700
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	8 203 300	8 012 100
Sécurité publique	10 924 400	11 560 800
Transport	10 666 500	11 681 900
Hygiène du milieu	5 889 500	6 298 300
Santé et bien-être	194 100	194 300
Aménagement, urbanisme et développement	1 771 500	2 080 700
Loisirs et culture	7 225 700	8 174 100
Frais de financement	8 039 100	8 368 800
	52 914 100	56 371 000
Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	10 402 900	10 721 500
Transfert aux activités d'investissement	2 860 800	477 600
	66 177 800	67 570 100
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	507 100	(1 149 400)
Affectations		
Surplus (déficit) accumulé non affecté	317 000	894 300
Surplus accumulé affecté	638 100	378 100
Réserves financières et fonds réservés		
virement de	28 100	—
(virement à)	(915 400)	(273 000)
	67 800	999 400
Surplus (déficit) avant financement à long terme		
des activités financières	574 900	(150 000)
Financement à long terme des activités financières	150 000	150 000
Surplus (déficit) de l'exercice	724 900	—

Planification stratégique

Parce que l'avenir dure longtemps

La Ville de Saint-Jérôme planifie pour l'immédiat, mais aussi pour les générations futures. C'est une organisation moderne, tournée vers l'avenir, un moteur de développement et une capitale régionale bien installée dans son rôle.

L'administration municipale a procédé l'an dernier à un exercice de planification stratégique visant à outiller le Conseil et la direction générale afin de préciser les grandes orientations stratégiques, politiques et administratives sur un horizon de plusieurs années et à les communiquer à toute la structure. Elle a aussi développé un projet organisationnel et s'est donné un plan global pour mettre en application les orientations stratégiques et permettre à l'organisation de faire les ajustements nécessaires au fur et à mesure de l'évolution de la ville. Cette approche se veut adaptée aux environnements interne et externe en constant changement.

Développer notre plein potentiel

Faisant face à de nouvelles responsabilités, la Ville s'emploie à simplifier et consolider la gestion du nouveau territoire et à en développer pleinement le potentiel social, culturel, économique et environnemental.

Elle s'attache également à maintenir une taxation compétitive, adoptant des stratégies fiscales et des programmes d'entretien préventif des équipements et des infrastructures dans tous les quartiers. Pour améliorer la qualité de vie des citoyens, sa planification prévoit de protéger les acquis, mais aussi d'investir dans des programmes de protection de l'environnement, de mettre en place des mesures favorisant le rapprochement des citoyens et des services chargés de la sécurité, et de mettre en valeur les berges, le paysage urbain et les attraits touristiques. Tandis que la philosophie de gestion est axée sur la responsabilisation des gestionnaires et des employés, celle de la prestation des services aux citoyens se traduit par des principes d'accessibilité et d'équité fiscale associés à une approche client elle-même basée sur l'accueil, le traitement rapide et le suivi des requêtes. ■



Urbanisme

La nouvelle tarification

La Ville a procédé à l'uniformisation, la simplification et la révision des tarifs de 25 types de permis. Ainsi, selon la nouvelle réglementation, les inspecteurs municipaux doivent maintenant exercer une surveillance accrue lors de l'installation d'une fosse septique, chacune pouvant occasionner plusieurs déplacements. La tarification doit donc refléter les coûts réels. Par ailleurs, il n'est plus nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un système d'alarme. Toutefois, un constat d'infraction est émis à la troisième fausse alarme.

Coût des permis

Lotissement	100 \$ / lot
Construction résidentielle	200 \$ / logement
Agrandissement résidentiel	3 \$ / 1000 \$ (min. 25 \$)
Rénovation résidentielle	3 \$ / 1000 \$ (min. 25 \$)
Construction autre que résidentielle	3 \$ / 1000 \$ (min. 200 \$)
Modification aux bâtiments accessoires de plus de 20 m²	3 \$ / 1000 \$ (min. 200 \$)
Modification aux bâtiments accessoires de moins de 20 m²	3 \$ / 1000 \$ (min. 200 \$)
Affichage	50 \$ / enseigne
Piscine hors terre	25 \$
Piscine creusée	25 \$
Clôture	25 \$
Installation septique	200 \$ / installation
Bâtiments accessoires résidentiels	25 \$

Coup d'œil sur nos services

Un corps policier à visage humain

Les forces de l'ordre, en raison de l'évolution accélérée du milieu, ont connu sur le territoire actuel de Saint-Jérôme une histoire peu commune. Il y a dix ans, alors que deux corps municipaux et la Sûreté du Québec s'y partageaient les fonctions policières, la Régie de police du Saint-Jérôme métropolitain fut créée. Puis, en 2002, cette régie fut à son tour remplacée par le Service de police de Saint-Jérôme. Une organisation de ce type, intégrée à la Ville, répond mieux aux besoins actuels.

Mais ce n'est pas dans sa structure organisationnelle que l'on trouvera la caractéristique fondamentale de la police de Saint-Jérôme, c'est en interrogeant les membres de ce corps policier à visage humain sur ce qui les anime. Ils sont 70 policiers permanents, 15 à 20 policiers à temps partiel selon les besoins et 16 civils employés au soutien administratif, à la comptabilité, à la répartition, etc. Leur philosophie est basée sur le respect de la collectivité et des citoyens, des autres membres de l'équipe, des droits et des libertés, des chartes, des règlements et des lois.

Une montagne de dossiers

« En 2002, nous avons enregistré pas moins de 23 000 appels de service impliquant un déplacement, dont 4500 pour des actes criminels, dit le directeur du service, M. Pierre Bourgeois. Saint-Jérôme n'a pas plus de délinquants que d'autres villes, mais elle est particulièrement vivante et achalandée, ce qui est le propre des capitales régionales. »

La forte circulation automobile, les services publics de toutes sortes, les équipements de loisirs, l'hôpital, le collège, la prison, le palais de justice, les maisons d'hébergement, les centres



De gauche à droite, lors de l'entrevue, Mme Claudette Corbeil, adjointe administrative, MM. Daniel Horrobin, lieutenant aux enquêtes, Danny Paterson, lieutenant et Daniel Desjardins, capitaine aux opérations.



M. Pierre Bourgeois
Directeur
du Service de police
de Saint-Jérôme

commerciaux, les bars, le festival d'été et autres festivités populaires, tout cela sollicite le Service de police. On estime qu'avec les gens de l'extérieur qui fréquentent nos établissements scolaires, nos restaurants et autres, il y a souvent sur le territoire 45 000 personnes de plus que la population de base. Heureusement, le Service de police de Saint-Jérôme dispose de ressources policières particulièrement bien formées, bien équipées et dotées d'une technologie véhiculaire de notre temps.

Trois secondes pour penser

Lorsqu'il arrive sur les lieux d'un accident ou d'un crime, le policier a trois secondes pour évaluer la situation et amorcer les actions en chaîne dont va dépendre la résolution du problème. Chaque cas est différent et, malgré l'entraînement reçu, il faut faire preuve de créativité pour trouver les solutions spécifiques les plus appro-

priées. « Le travail de policier exige de l'abnégation également, dit M. Bourgeois. Sur le coup, le policier doit refouler ses émotions parce que cela pourrait compromettre son efficacité. Ce n'est jamais facile malgré l'entraînement et l'habitude. »

2003 et au-delà

Le travail de policier est toujours un travail d'équipe, une équipe qui inclut les autres organismes du milieu et les autres services municipaux, notamment ceux qui s'occupent des loisirs, des travaux publics et de la sécurité-incendie. Bien intégré dans la communauté, le corps policier a des représentants à 13 tables de concertation. « Il existe aussi des formes de collaboration entre le policier et le citoyen, et c'est à créer ce genre de partenariat que nous allons consacrer nos efforts au cours de la prochaine année », a conclu M. Bourgeois. ■

La pénurie de logements

Se loger sans faire de crise

La crise du logement qui sévit partout au Québec n'épargne pas Saint-Jérôme. Les citoyens de Saint-Jérôme qui pensent déménager ici-même ou ailleurs le 1^{er} juillet 2003, et ceux de l'extérieur, qui pensent trouver chez nous un logement adéquat, devront prendre des précautions pour éviter de se retrouver à la rue avec leurs biens.

Phénomène durable

Selon une enquête sur les logements locatifs publiée en novembre 2002 par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), la demande de logements augmente sous la pression des nouveaux ménages qui se forment, des couples qui se séparent, de l'immigration qui gonfle la population, alors qu'il y a eu depuis cinq ans un ralentissement de la construction. Les organismes communautaires ont accueilli ces informations comme l'indication d'une tendance lourde, qui n'a rien d'un phénomène passager.

Prendre ses responsabilités

Il incombe au citoyen de s'assurer d'avoir un logement. Les interventions de la Ville et du gouvernement ont un caractère d'urgence et d'exception, hormis les politiques nationales en habitation. À Saint-Jérôme, la Ville administre 630 logements pour les personnes à faibles revenus.

L'an dernier, à Saint-Jérôme, la crise a été gérée efficacement par la Ville et ses partenaires. Des gens ont été hébergés temporairement dans des résidences étudiantes, mais il s'agit encore là de mesures temporaires et non de solutions à long terme.

Si votre bail vient à échéance

Pour les baux qui viennent à échéance le 30 juin, les propriétaires doivent envoyer l'avis d'augmentation d'ici le 31 mars et ils sont tenus de justifier les hausses de loyer selon les rénovations effectuées au logement et l'augmentation des coûts d'assurance, d'électricité, de chauffage et de taxes municipales. En période de crise de logement, il est souvent préférable de contester une hausse de loyer qui semble injustifiée que de quitter les lieux.

Si vous devez absolument quitter votre logis, il est recommandé d'entreprendre le plus tôt possible la recherche active d'un nouveau logement et d'avoir recours à plusieurs méthodes en même temps. En plus des annonces classées des journaux, vous aurez avantage à faire appel à vos amis et aux commerçants de votre quartier, à consulter les tableaux d'affichage des marchés d'alimentation, à retourner plusieurs fois sur les mêmes rues résidentielles pour voir les nouvelles affiches de location et, enfin, à contacter sans délai les propriétaires des logements libérés.

La forte concurrence entre locataires rend fastidieuse la recherche d'un logement. Si vous devez absolument déménager, soyez prêts à y consacrer du temps et de l'énergie. ■

Convention collective

Plus de pompiers permanents

La Ville et ses pompiers ont signé la première convention collective depuis le regroupement municipal. Saint-Jérôme emploie en ce moment 18 pompiers à temps plein et 50 pompiers temporaires de niveaux 1 et 2. La nouvelle entente, qui sera valide pour six ans, du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008, stipule que la Ville embauchera 12 pompiers à temps plein au rythme de 4 en 2003, 4 en 2005 et encore 4 en 2007, en accordant la priorité aux pompiers temporaires en place avant le 31 décembre 2002 et ayant complété leur formation. L'augmentation de l'effectif permet à la Ville de se conformer à la *Loi 112*, en ce qui concerne les villes de 50 000 habitants et plus.

À l'issue de la négociation, le salaire des pompiers à temps plein sera majoré de 1,5 % en 2003, de 2,5 % en 2004 et de 2,5 % en 2005. Le salaire des pompiers temporaires sera harmonisé en 2003 et 2004 pour éliminer les écarts selon les conventions des anciennes villes d'origine des effectifs; l'entente prévoit également une augmentation de 1,5 % en 2005. La question salariale sera revue au terme des trois premières années. ■



Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

Calendrier des activités culturelles • Mars à avril 2003

- Le mercredi 19 mars à 19 h 30, succursale Bellefeuille
Jardins Feng Shui avec Gaétan Fontaine
- Le vendredi 21 mars à 19 h 30, salle Antony-Lessard
Journée de la poésie : « La poésie fout-elle le camp ? »
En collaboration avec l'Association des auteurs des Laurentides
- Le lundi 24 mars à 19 h 30, salle Antony-Lessard
Lucie Pagé, correspondante d'Afrique du Sud pour Radio-Canada et auteure de Mon Afrique
- Le lundi 7 avril à 19 h 30, salle Antony-Lessard
Jardinage biologique et jardin de couleurs,
Jean-Claude Vigor, horticulteur et chroniqueur bien connu à Radio-Canada
- Le jeudi 10 avril à 19 h, succursale Saint-Antoine
Aménagement des plates-bandes au printemps, Benoît Lebeau



Le Carnaval multiethnique **Partageons le monde !**

Les 22 et 23 février, la quatrième édition du Carnaval multiethnique sera l'occasion de rencontres conviviales avec différents groupes culturels de notre communauté. Un flot d'activités ininterrompu suivront leur cours sur divers sites du centre-ville : musique traditionnelle et animations, rencontre d'une artisane inuit, visite d'un igloo et d'un campement abénaki, sculpture d'un totem, balades en carrioles et traîneaux à chiens, feu de joie des scouts, sculptures sur neige, dégustations de mets traditionnels, le tout clôturé par une parade sur les rues Parent et du Palais à 16 h le dimanche.

Le programme est disponible dans tous les commerces du centre-ville, les bibliothèques, les hôtels, au Vieux-Palais et chez Rues Principales. Les activités sont gratuites.

Renseignements : 436-2924

Horaire des bibliothèques

	Succursale Saint-Jérôme	Succursale Saint-Antoine	Succursale Bellefeuille
	432-0569	431-1388	432-1226
Dimanche	12 h 30 à 17 h 00	Fermée	12 h 00 à 16 h 00
Lundi	12 h 30 à 17 h 00	Fermée	Fermée
Mardi	12 h 30 à 20 h 30	10 h 00 à 17 h 00	13 h 30 à 20 h 00
Mercredi	12 h 30 à 20 h 30	10 h 00 à 17 h 00	13 h 30 à 20 h 00
Jeudi	12 h 30 à 20 h 30	13 h 00 à 20 h 00	13 h 30 à 20 h 00
Vendredi	12 h 30 à 20 h 30	13 h 00 à 20 h 00	13 h 30 à 20 h 00
Samedi	10 h 00 à 17 h 00	10 h 00 à 16 h 00	10 h 00 à 14 h 00

Un bris qui a fait des vagues

Le 23 janvier, le bris de l'une des trois conduites principales de l'aqueduc de Saint-Jérôme a occasionné une chute de pression importante. L'intervention compétente et soutenue des employés municipaux a permis de rétablir le service dans le meilleur délai. Nous profitons de l'occasion pour remercier les citoyens qui ont restreint leur consommation pour assurer un partage équitable de l'eau potable. On estime qu'entre 450 et 500 ménages sur les 30 000 ménages jérômiens ont été privés d'eau à un moment ou l'autre.

Exposition Riopelle à Saint-Jérôme

Mutations



Atavac, Jean-Paul Riopelle, 1971, acrylique sur lithographies marouflées sur toile, 160 x 448 cm, collection Paule et Adrien Maeght, Paris,

© Succession Jean-Paul Riopelle / SODRAC 2003.

Du 2 février au 30 mars, l'exposition *Mutations de Riopelle*, présentée en première québécoise au Centre d'exposition du Vieux Palais de Saint-Jérôme, propose des œuvres originales de l'artiste réalisées par assemblage, découpage, estampe et autres techniques à partir d'une œuvre initiale. Le Centre d'exposition ouvre de 12 h à 17 h les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 17 h le samedi et de 12 h à 17 h le dimanche. L'entrée est gratuite.

Renseignements : 432-7171



La nouvelle ville est sur la carte

La nouvelle ville a fait le ménage dans les 700 noms de rues et remplacé ceux qui étaient en double ou en triple. Pour s'y retrouver, Cartographie de l'Outaouais, en collaboration avec le Service des communications, a produit un nouveau plan des rues de la ville, que les citoyens peuvent se procurer, au prix de 4,50 \$, taxes incluses, chez Tabagie aux 7 jours, au Service des finances, 10, rue Saint-Joseph et bientôt dans d'autres établissements commerciaux de Saint-Jérôme. Il contient une foule de renseignements sur la localisation des parcs et des équipements récréatifs, les principaux services publics, les zones industrielles, un agrandissement du centre-ville et des informations d'ordre touristique. ■

Les nouvelles adresses

Depuis le 1^{er} janvier 2003 les nouvelles adresses sont en vigueur à Saint-Jérôme. Toutefois, Poste Canada continuera jusqu'au 1^{er} juillet d'acheminer le courrier aux anciennes adresses. **Les citoyens qui conservent le même code postal doivent quand même changer le nom de ville.** Notons qu'il n'est pas utile d'inscrire le nom de l'ex-ville dans l'adresse. ■



Le lion se promène en autobus

Un autobus de Saint-Jérôme porte désormais le logo et les couleurs officielles de la ville. Le design choisi se conforme aux règles établies pour harmoniser les différentes applications du logo de la ville tout en respectant des considérations pratiques telles que la facilité d'entretien et l'espace réservé à l'affichage publicitaire. Les autres autobus du parc municipal recevront graduellement ce traitement de beauté pour le plus grand plaisir des usagers. ■

Le plan de transport

Adopté au mois de janvier, le nouveau plan de transport prévoit d'importantes augmentations de service. La stratégie comprend un plus grand nombre d'heures de service, de véhicules, une desserte élargie à l'ensemble de la nouvelle ville, davantage de services le samedi et une nouvelle tarification. Une campagne d'information sera lancée au printemps. ■

Le Prix d'excellence ING 2002

La Ville de Saint-Jérôme est fière du Prix d'excellence ING 2002 remporté lors du colloque de Rues Principales et elle l'affiche sur l'autoroute 15.

Cet honneur est le couronnement de 4 ans d'efforts soutenus de Rues Principales, de la communauté d'affaires et de la Ville. Celle-ci avait donné le premier signal du changement en procédant à la rénovation des infrastructures, puis en appuyant l'établissement et les activités de Rues Principales à Saint-Jérôme.

Le centre-ville a changé d'apparence, devenant plus dynamique que jamais. L'achalandage et la prospérité y sont en croissance. Une nouvelle vision du développement des affaires a vu le jour. Il reflète la cohérence et la cohésion, qui sont des signes de santé pour un pôle commercial. ■

Comment ça s'appelle

Urgences 911
Ambulance, police, pompiers

Bibliothèques
Succursale Bellefeuille 432-1226
Succursale Saint-Jérôme 432-0569
Succursale Saint-Antoine 431-1388

Communications 436-1511

Cour municipale 436-1511

Finances 436-1511

Greffe et affaires juridiques 436-1511

Loisirs, culture et vie communautaire 436-1511

Police
Demandes d'interventions 432-1111
Demandes d'informations 432-3344

Ressources humaines 436-1511

Sécurité-incendies 436-3558

Transport collectif 436-1711

Travaux publics
Informations 436-1511
Garage municipal 432-0585

Urbanisme et développement 438-3251

